

18 mars 2025

Rapport d'activités 2024 – Une année d'expérimentations



cl

Conseil
des Lavalloises



Rédaction

Marie-Pier Kouassi, conseillère professionnelle aux comités consultatifs
Pierre-Constantin Charles, responsable aux comités consultatifs
Auxane Celen, stagiaire aux comités consultatifs
Avec la collaboration des membres du Conseil des Lavalloises

Design graphique

Service des communications et du marketing

Soutien administratif

Gaëlle Delamare

Conseil des Lavalloises

3131, boulevard Saint-Martin Ouest, 5^e étage

C. P. 422, succursale Saint-Martin Laval
(Québec) H7V 3Z4

[Ville de Laval - Conseil des Lavalloises](#)

Table des matières

Mot du Conseil des Lavalloises	4
1. Conseil des Lavalloises	5
1.1 Historique et rôle des comités consultatifs citoyens de la direction générale à Laval	5
1.2 Le mandat spécifique du Conseil des Lavalloises	5
1.3 Les membres	6
1.4 Les mandats 2022-2025	7
2. Portrait des réalisations de 2024	8
2.1 Assemblées et fonctionnement	8
2.2 Mandat et travaux en cours	8
2.2.1 Mandat violence conjugale	8
2.2.2 Mandat (in)sécurité dans l'espace public	9
2.2.3 Mandat conciliation travail-famille-vie personnelle	9
2.3 Vie associative	10
2.3.1 Instance des présidences	10
2.3.2 Rencontre intercomités	10
2.3.3 Rencontre de reconnaissance de l'engagement des membres	10
2.4 Présences lors d'évènements et visibilité	11
3. Perspectives 2025	12

Mot du Conseil des Lavalloises

Le Conseil des Lavalloises (ci-après CL) a déjà, à l'instar du Comité consultatif jeunesse et du Comité consultatif sur les relations interculturelles, presque cinq ans d'existence. Ces cinq années ont permis de clarifier le rôle et la portée des mandats des comités consultatifs citoyens, de développer des processus et des façons de faire permettant l'encadrement des travaux de réflexions et de mettre en place des mécanismes autour du parcours d'engagement des membres, de manière à en faire une expérience plaisante et enrichissante !

Mettre en place les comités consultatifs citoyens a été un parcours avec des hauts et des bas, des moments de lenteur et d'autres qui ont demandé aux membres et aux responsables d'aller à vive allure. Somme toute, le chemin parcouru est remarquable et l'impact de l'engagement des membres du Conseil des Lavalloises commence à se faire sentir plus concrètement au sein de la Ville.

Au cours de la dernière année, le Conseil a pu établir de belles collaborations avec les services et les organismes du milieu dans le cadre de ses travaux. 2024 a aussi été une année de rencontres et d'échanges, notamment avec les membres des autres comités consultatifs citoyens, avec qui nous avons eu l'occasion de créer des liens, notamment à travers les deux rencontres inter comités.

2024 a aussi été une année de mouvement et d'ajustements. Certaines membres ont dû mettre fin à leur engagement au sein du CL alors que d'autres se sont jointes à la cause et ont rapidement mis la main à la pâte afin de faire avancer les travaux de réflexion. Nous tenons à souligner l'engagement sans faille de notre présidente, madame Myriam Fillion, qui a malheureusement été contrainte de mettre fin à son mandat. Myriam a été une présidente hors pair, très rigoureuse dans le travail et ayant démontré une grande capacité de mobilisation des membres. Son apport au sein du Conseil des Lavalloises a été indéniable et nous lui souhaitons tout le meilleur dans ses projets futurs.

Nous profitons aussi de l'occasion pour saluer la disponibilité, l'énergie et l'engagement de l'ensemble des membres du CL qui sont toujours au rendez-vous et qui se mobilisent constamment pour réfléchir à des propositions innovantes à adresser à nos élues et élus et pour tenter de réinventer notre ville afin que celle-ci soit plus inclusive et adaptée aux besoins des Lavalloises.

Nous avons hâte de vous présenter le fruit de notre travail et de nos réflexions avec le dépôt à venir de nos avis présentement en cours. En attendant, c'est avec fierté que nous vous présentons le bilan de 2024, une année d'expérimentations et de consolidation pour le CL !

1. Conseil des Lavalloises

1.1 Historique et rôle des comités consultatifs citoyens de la direction générale à Laval

C'est dans un esprit de virage démocratique que le Conseil municipal de la Ville de Laval a mis en place trois comités consultatifs citoyens en 2019 : le Conseil des Lavalloises (CL), le Comité consultatif jeunesse de Laval (CCJL) et le Comité consultatif sur les relations interculturelles de Laval (CCRIL). En 2021, le Comité consultatif des personnes aînées de Laval (CCPAL) et en 2022 le comité consultatif ad hoc sur la langue française (CCFL) sont à leur tour créés. La mise en place de ces comités s'inscrit dans une volonté affirmée de l'administration d'avoir des services municipaux mieux adaptés à la diversité de la population et, par conséquent, en adéquation avec les besoins des Lavalloises et des Lavallois. Les comités consultatifs citoyens se veulent être des espaces d'exercice de saine démocratie, visant à placer la voix des citoyennes et citoyens au cœur de la prise de décision.

Le Conseil des Lavalloises émerge d'une initiative de la Table de concertation en condition féminine de Laval (ci-après TCLCF). C'est, en effet, à la suite d'une demande de la TCLCF à l'endroit du conseil municipal, qu'un comité de réflexion a été mis sur pied en juillet 2017. C'est lors du conseil municipal du 12 mars 2019 que la Ville de Laval a officiellement créé le Conseil des Lavalloises, marquant ainsi un pas de plus dans son engagement envers l'égalité entre les femmes et les hommes. Les premières membres ont été nommées par le conseil municipal en janvier 2020 pour un mandat de 2 ans. Depuis, certaines ont renouvelé leur mandat et de nouvelles membres se sont jointes au Conseil.

Dans un contexte où la participation citoyenne dans le monde municipal est reconnue comme une stratégie fondamentale pour contribuer à la qualité des services publics de proximité, le Conseil des Lavalloises voit son rôle comme essentiel dans la gouvernance de la Ville de Laval. Dans sa **Vision stratégique Laval 2035: Urbaine de nature, la Politique cadre en matière de gouvernance de la Ville de Laval ainsi que la Politique de consultation publique et de participation citoyenne**, la Ville de Laval place d'ailleurs sa population au cœur de sa vision.

1.2 Le mandat spécifique du Conseil des Lavalloises

Le Conseil des Lavalloises a pour mandat de favoriser la participation active à la vie publique des Lavalloises dans toute leur diversité et de s'assurer que les besoins et les réalités des femmes sont pris en compte à travers les actions de la municipalité.

Concrètement, le Conseil des Lavalloises est appelé à :

- Soumettre au comité exécutif des avis et des recommandations sur les questions relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi qu'à la condition féminine;
- Veiller à ce que les services municipaux soient adaptés et accessibles aux femmes; Se prononcer sur les conditions de travail ainsi que sur l'accès à l'équité en emploi et à l'ascension professionnelle des femmes;
- S'assurer que des mécanismes et des conditions de participation citoyenne soient établis pour favoriser une meilleure représentation des femmes en politique.

En somme, le Conseil des Lavalloises est un comité consultatif citoyen ayant comme mandat de produire des avis contenant des recommandations en matière de condition féminine s'adressant au Comité exécutif de la Ville de Laval. Il s'agit donc d'un véhicule privilégié de participation citoyenne permettant de porter les voix moins entendues à l'attention du politique et de l'administration.

1.3 Les membres

Le conseil est composé de treize (13) femmes choisies parmi les résidentes de la Ville ayant un intérêt marqué pour les enjeux liés à l'égalité des sexes, à la condition féminine et pour la réalité de la population féminine lavalloise, selon une perspective intersectionnelle.

En 2024, les citoyennes suivantes se sont impliquées au sein du Conseil des Lavalloises :

- Antonine Boily
- Patricia Collin
- Christiane Cyrille
- Santina Di Pasquale
- Dieynaba Diagne
- Madona El-Hajj
- Myriam Fillion, présidente (fin de mandat en 2024)
- Nanor Kassis
- Patricia Lagopatis
- Catherine Launay-Alcala (fin de mandat en 2024)
- Pamela Mecksavanh
- Jessica Riel
- Mélanie Sabourin (fin de mandat en 2024)
- Monique Ringuet (fin de mandat en 2024)

Les membres proviennent de secteurs professionnels, géographiques et d'horizons multiples. Elles œuvrent à collectiviser leurs compétences spécifiques dans l'étude des mandats que leur confie le Comité exécutif en vue de lui soumettre des avis contenant des recommandations concrètes afin de faire de Laval une ville plus inclusive.

Pour plus de détail sur les profils des membres, bien vouloir consulter la [page web du Conseil des Lavalloises](#).

1.4 Les mandats 2022-2025

À l'été 2022, le Comité exécutif a octroyé les trois mandats suivants au Conseil des Lavalloises:

- Recommander des initiatives, projets pilotes, politiques et/ou plan d'action, s'inscrivant dans les compétences municipales, pour augmenter le support, la sensibilisation et les actions venant en aide aux femmes de tout horizon victimes de violence conjugale;
- À la suite de l'avis sur une politique d'égalité déposé en janvier 2022, proposer des actions, initiatives ou projet pilote contribuant à augmenter le sentiment de sécurité dans les lieux publics et les espaces municipaux de la Ville de Laval;
- Produire un avis sur les meilleures pratiques en matière de conciliation travail-famille pour apporter un appui plus important aux femmes employées de la Ville de Laval.



2. Portrait des réalisations de 2024

2.1 Assemblées et fonctionnement

Le CL a tenu, au cours de l'année 2024, neuf assemblées régulières. Ces rencontres mensuelles, obligatoires pour tous les membres, ont comme principal objectif d'effectuer tous les suivis administratifs nécessaires au bon fonctionnement du comité, ainsi qu'à faire des mises à jour sur l'avancement des travaux dans le cadre des différents avis en cours. Ces rencontres permettent aussi à la responsable du comité de transmettre de l'information aux membres.

2.2 Mandat et travaux en cours

2.2.1 Mandat violence conjugale

Le premier mandat du CL, suite à la période d'inactivité du comité en 2022, a officiellement débuté en juin 2023. Cet avis, abordant la thématique de la violence conjugale, tient particulièrement à cœur des membres du CL, et a été réalisé en collaboration avec la Table de concertation en violence conjugale et agression à caractère sexuel de Laval (TCVCACSL). Un sous-comité de travail spécifique à ce mandat, initialement composé de Myriam Fillion, Patricia Collin, Antonine Boily, Christiane Cyrille, Santina Di Pasquale et de Monique Ringuet, s'est rencontré à sept reprises en 2024, afin de poursuivre les travaux de réflexion. En 2024, le sous-comité, avec le soutien de la TCVCACSL, a pu compléter différentes étapes de la démarche, notamment : une recension des écrits, une collecte de données complémentaires, l'établissement d'un portrait diagnostic et la formulation de recommandations concrètes. Cet avis en est à sa dernière phase de rédaction et le dépôt officiel au Comité exécutif est prévu pour le printemps 2025.

2.2.2 Mandat (in)sécurité dans l'espace public

Le deuxième mandat, débuté en janvier 2024, est celui portant sur le sentiment de sécurité des femmes dans les lieux publics et les espaces municipaux. Un sous-comité de travail initialement composé de Nanor Kassis, Myriam Fillion, de Dieynaba Diagne et de Marsha Conserve a été créé en 2023 pour la phase de préparation du mandat. L'organisme Respire a été officiellement mandaté pour accompagner les membres du CL dans la réalisation de ce mandat. Suite au départ et au recrutement de nouvelles membres, le sous-comité a poursuivi ses travaux avec les contributions de Dieynaba Diagne, Nanor Kassis, Jessica Riel, Pamela Mecksavanh et Madona El-Hajj. Ce sous-comité s'est réuni à cinq reprises en 2024. L'équipe de l'Organisme Respire a pu compléter, avec le soutien des membres du CL, les phases de revue de littérature et de collecte de données complémentaires. Un rapport détaillé a été soumis par les personnes-ressources aux membres du sous-comité en septembre 2024, permettant d'entamer la phase d'identification des recommandations qui se poursuivra en début d'années 2025. Les membres présenteront officiellement leur avis au Comité exécutif au printemps 2025.

2.2.3 Mandat conciliation travail-famille-vie personnelle

Enfin, les membres du Conseil ont aussi travaillé activement à mettre en place les conditions nécessaires au lancement des travaux dans le cadre du mandat sur la conciliation famille-travail. Dans le cadre de ce mandat, les membres sont accompagnées par trois chercheuses indépendantes de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Une rencontre de démarrage ayant eu lieu en décembre 2024 a permis de définir la portée du mandat, de clarifier l'approche méthodologique et de préciser les différentes étapes de la démarche. Un sous-comité de travail sera mis sur pied en 2025 afin de poursuivre les travaux.



2.3 Vie associative

2.3.1 Instance des présidences

Sur le plan de la gouvernance, une nouvelle initiative visant le développement de liens entre les comités et l'enrichissement de leur vie associative a été mise en place en 2023. Il s'agit d'une structure de travail qui réunit les présidences des comités consultatifs citoyens et les membres de la direction travaillant à leur encadrement. Cet espace permet aux présidences des comités de partager leurs préoccupations, de débattre des enjeux transversaux qui les concernent et de collectiviser la gouvernance ainsi que le fonctionnement des comités consultatifs. Quatre rencontres ont eu lieu en 2024.

2.3.2 Rencontre intercomités

La première rencontre intercomités, qui s'est tenue le 25 mai 2024, a permis de créer un espace de réflexion et d'échanges sur la participation citoyenne, ainsi que sur le rôle et le potentiel des cinq comités consultatifs de la Direction générale. L'objectif principal de cette journée était de renforcer la compréhension collective de ces enjeux et d'explorer les contributions spécifiques de chacun d'entre eux. Cette rencontre a également offert l'opportunité aux membres des différents comités de se rencontrer, de mieux comprendre les travaux et projets menés par chacun, et d'établir des liens.



Madame Sophie Gélinas, responsable des consultations publiques et participation citoyenne, service des communications et du marketing a, lors de cette première rencontre, fait une présentation aux membres sur, entre autres, les différentes instances de consultation au sein de la Ville et leurs spécificités. Cette collaboration a amené depuis la mise en place d'une réflexion plus approfondie entre nos deux services sur la notion de participation citoyenne.

2.3.3 Rencontre de reconnaissance de l'engagement des membres

Le 24 octobre 2024, la deuxième rencontre inter comités a été organisée. Elle se voulait davantage un évènement de reconnaissance. Elle a encore une fois réuni les membres des 5 comités consultatifs citoyens de la Direction générale : le Conseil des Lavalloises, le Comité consultatif jeunesse, le Comité consultatif des relations interculturelles, le Comité consultatif des personnes aînées et le Comité consultatif ad hoc sur la langue française.

Cette deuxième rencontre inter comités, en présence du maire, monsieur Stéphane Boyer, ainsi que des élues et élus municipaux a réuni une cinquantaine de participants. Elle avait pour objectif de remercier les

membres pour leur engagement et de souligner leur précieuse contribution aux travaux des comités consultatifs. Elle a également été l'occasion de renforcer les liens entre les comités et a permis aux élues et élus de découvrir, plus en détail, les travaux des comités de la Direction générale.

2.4 Présences lors d'évènements et visibilité

Les membres du Conseil des Lavalloises ont été présentes lors de trois évènements organisés par la Ville touchant aux enjeux liés à la condition féminine, soit lors de la Journée internationale des droits des femmes (8 mars 2024), lors de première grande marche contre les violences sexistes et sexuelles organisée par la Table de concertation en violence conjugale et agression à caractère sexuel de Laval (TCVCASL) dans le cadre du projet *Laval alliée contre les violences sexuelles* (5 octobre 2024) ainsi que lors de la commémoration de l'attentat antiféministe de Polytechnique (6 décembre 2024).

Événement de recrutement

En plus des démarches de recrutement habituelles, afin de compléter le comité et ainsi lui permettre d'avoir tous ses membres pour entreprendre ses travaux et s'assurer de son bon fonctionnement, un événement de recrutement pour les comités consultatifs citoyens a eu lieu le 12 septembre 2024. Cet événement organisé conjointement par le Secrétariat de la gouvernance de la Ville de Laval et Concertation Montréal a été une belle réussite. Il visait à mettre en contact des candidates et candidats potentiels avec les comités consultatifs et des organismes locaux à la recherche de membres pour leurs conseils d'administration. Marie-Pier Kouassi, conseillère professionnelle aux comités consultatifs, était présente afin de représenter les comités consultatifs citoyens de la direction générale.



3. Perspectives 2025

Si 2024 a été une année de consolidation, de découvertes et d'expérimentations, 2025 sera l'année des réalisations et de la concrétisation des travaux de réflexions en cours depuis 2023.

En effet, 2024 a permis de tester les nouveaux processus et pratiques en place en avançant dans les différentes démarches d'élaboration des avis. De nombreux apprentissages ont été faits, autant pour les membres du CL que pour les responsables des comités et les autres parties prenantes de l'écosystème des comités consultatifs citoyens.

En 2025, le CL prévoit de :

- Finaliser et déposer son avis sur la violence conjugale et celui sur le sentiment de sécurité des femmes dans les espaces publics et les lieux municipaux.
- Poursuivre les travaux dans le cadre de l'avis portant sur la conciliation travail-famille-vie personnelle;
- Conformément à la modification des mandats des comités consultatifs mis en place par le secrétariat à la gouvernance, élaborer une liste de suggestions de sujets sur lesquels les membres du CL souhaiteraient travailler en prévision de l'octroi de nouveaux mandats par le Comité exécutif;
- Continuer de contribuer au développement de la vie associative et saisir les opportunités de collaboration avec les autres comités consultatifs notamment lors des rencontres intercomités.
- Augmenter la visibilité et le rayonnement du CL en collaboration avec le Service des communications et du marketing de la Ville.

